

Ville de Chiny – Enquête publique

Objet : Procédure de soustraction au Régime forestier du « Domaine des Croisettes », propriété de la commune d'Aubange sur le territoire communal de la Ville de Chiny.

CONTEXTE

La commune d'Aubange a décidé, lors de son Conseil communal du 24 octobre 2016, de proposer à la vente publique sa propriété « Domaine des Croisettes » située sur le territoire de la Commune de Chiny. Cette propriété forestière pourrait, dans ce cas, être rendue à une gestion privée.

Dans le cadre des procédures liées à ce projet de vente, la Ville de Chiny a été sollicitée pour réaliser l'enquête publique concernant la soustraction de cette propriété au Régime forestier. Il s'agit donc d'ouvrir au citoyen la possibilité d'exprimer son avis sur ce projet.

Afin d'assurer à chacun l'information la plus complète, le Collège communal a organisé une réunion d'information au Centre Culturel d'Izel ce mercredi 14 juin. Le DNF (Département Nature et Forêt de la Région wallonne) y a présenté la comparaison entre une gestion forestière publique, soumise au Régime forestier, et une gestion privée. Les contraintes de protection et de gestion y sont très différentes. Vous en trouverez copie et synthèse en annexe.

La soustraction au Régime forestier a, en effet, des conséquences importantes et potentiellement très dommageables pour l'attrait touristique de notre commune.

L'impact sur la circulation en forêt nous préoccupe particulièrement car le territoire concerné ne compte **aucun chemin vicinal** et les chemins privés du domaine pourraient être fermés du jour au lendemain. Ce serait désolant pour tous, randonneurs, VTT, pêcheurs, mouvements de jeunesse, ... et utilisateurs de l'aire de repos « **La Rochette** » récemment rénovée et située à proximité immédiate du domaine.

Au-delà de notre commune, la vente d'une forêt publique constituerait également un inquiétant précédent en Région wallonne.

Comment participer à l'enquête publique ?

Votre avis argumenté peut nous être transmis **pour le 4 juillet au plus tard** :

- par simple courrier à l'attention du Collège des Bourgmestre et Echevins, Rue du Faing 10, 6810 Jamoigne ;
- par mail à l'adresse bruno.hardy@publilink.be
- déposé au bureau « Finances – Marchés publics », Monsieur Bruno Hardy.

Vu les nombreuses questions posées lors de la réunion du 14 juin dernier et à la demande des citoyens, nous mettons ici un maximum d'informations à votre disposition :

- dossier transmis par la commune d'Aubange (courrier, délibéré CC, estimation DNF, mise à jour estimation, avis d'enquête Aubange) ;
- présentation publique du DNF ;
- tableau récapitulatif forêt privée/publique.